

23 déc 2022 -16:58

Appartient à Conseil des ministres du 23 décembre 2022

Marché public concernant un soutien technique pour les CPAS

Sur proposition de la ministre de l'Intégration sociale Karine Lalieux, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'attribution d'un marché public visant à mettre le système REMI à la disposition des CPAS.

Le système REMI est un outil en ligne permettant aux CPAS de calculer un budget de référence pour chaque client, en tenant compte du coût réel de la vie (coût du loyer par commune, prix des transports publics, etc.), c'est-à-dire des besoins de la personne pour vivre dignement.

La ministre de l'Intégration sociale mettra le système REMI à la disposition de tous les CPAS belges. À cette fin, les CPAS recevront une subvention fédérale qui, d'une part, couvrira entièrement le coût de la licence pour une période de deux ans maximum et, d'autre part - à titre d'incitant - pourra être utilisée pour apporter un soutien financier supplémentaire aux personnes.

Un marché public avec monopole technique a été attribué afin de mettre le système REMI à la disposition de tous les CPAS belges.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Karine Lalieux, ministre des Pensions et de l'Intégration sociale, chargée des Personnes handicapées, de la Lutte contre la pauvreté et de Beliris
Avenue de la Toison d'or, 87
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 541 64 84
<https://lalieux.belgium.be>
info@lalieux.fed.be

Delphine Van Bladel
Porte-parole (FR)
+32 476 60 02 61
delphine.vanbladel@lalieux.fed.be

Sam Van De Putte
Porte-parole (NL)
sam.vandeputte@lalieux.fed.be